AVIS FINANCIER

AVIS D'INFORMATION AUX PORTEURS DE PARTS DU FONDS COMMUN DE PLACEMENT (FCP) PLAYLIST RESERVE (FR0010807420)

Nous informons les porteurs de parts du FCP Playlist Réserve que les modalités de calcul de la commission de surperformance du FCP maître Natixis Trésorerie seront désormais fondées sur la comparaison entre la performance du FCP et son indicateur de référence, l'EONIA Capitalisé, sur la période d'observation qui correspond à l'exercice comptable (du 1er juillet de l'année concernée au 30 juin de l'année suivante). L'assiette de calcul est l'actif net.

Cette modification entrera en vigueur à compter du **26 janvier 2016**.

Les autres caractéristiques du FCP maître demeurent inchangées.

Le document d'information clé pour l'investisseur (DICI) et le Prospectus (incluant le Règlement) de ce FCP, décrivant l'ensemble de ses caractéristiques, sont disponibles :
- Au siège social de Natixis Asset Management : Immeuble Grand Seine – 21, Quai d'Austerlitz – 75 634 Paris Cedex 13. Ces documents vous seront adressés dans un délai de huit jours ouvrés, sur demande écrite ;
- Par mail, à l'adresse suivante : nam-service-clients@am.natixis.com